

Concept de sélection SPEED SKATING pour la participation aux World University Games Lake Placid 2023

Version 21.06.22

1. Principe

Les principes applicables pour le présent concept de sélection sont les **règles** définies par la FISU ainsi que les **directives relatives à la performance** publiées par Swiss University Sports pour les World University Games 2023.

2. Date de la manifestation

Les World University Games auront lieu à Lake Placid (USA), du 12 au 22 janvier 2023.

3. Nombre de participants selon les règles de la FISU

Men	Women
500 m	500 m
1000 m	1000 m
1500 m	1500 m
5000 m	3000 m
Mass Start	Mass Start
Team Pursuit	Team Pursuit
Mixed Gender Relay	

- Mass Start races over 16 laps for 2 skaters per country per gender
- Men Team Pursuit races over 8 laps for national teams of 3 skaters
- Women Team Pursuit races over 6 laps for national teams of 3 skaters
- Mixed Gender Relay races over 6 laps for national teams of 1 W and 1 M

Each country is authorised to enter a maximum of 24 athletes (12 men and 12 women).

In each event, each country may enter the following number of athletes including one substitute (per event per gender):

- 500m, 1000m and 1500m: maximum 5 athletes for each distance (per gender), but no more than 4 of those may start
- 5000m M, 3000m W: maximum 4 athletes for each distance (per gender), but no more than 3 of those may start. A maximum of 32 athletes will be permitted in each event.
- Mass Start: maximum 3 athletes (per gender), but no more than 2 may start. To be organized with semi-finals and final if more than 24 athletes entered per gender. A maximum of 32 athletes will be permitted for event (per gender).

If necessary, the number of athletes may be reduced.

- Team Pursuit: maximum of 8 teams (per gender) will be authorised to take part in the competition (4 athletes in each team, 3 of whom may start). The qualification of the teams will be based on the ranks of the second-best athlete of the country concerned in the 3000, for Women and the 5000m for Men, respectively.
- Mixed Gender Relay: maximum 4 athletes (2 women and 2 men) may be entered, but maximum 1 team per country composed of 1 W and 1 m may start.

4. Participation World University Games

Les directives relatives à la performance de Swiss University Sports s'appliquent (extrait) :

1. Citoyenneté suisse (avec exception pour Ice Dance, cf. Figure Skating Sports Regulations)
2. Âge : maximum 25 ans et minimum 17 ans, c'est-à-dire date de naissance du 01.01.1998 au 31.12.2005
3. Statut d'étudiant, c'est-à-dire immatriculation régulière dans une universités ou HES reconnue

Frais : les athlètes sélectionné-e-s doivent contribuer personnellement aux frais jusqu'à un maximum de 800.- francs suisses. Les frais sont également couverts par un maximum de 60% par Swiss University Sports, et 20% par l'Université / Haute école.

5. Sélections

5.1. Critères de sélection

Critères principaux: les critères suivants doivent être satisfaits pour qu'un athlète puisse être proposé pour intégrer la sélection:

	500m	1000m	1500m	3000m	5000m
Ladies	42.00	1 :23.50	2 :10.00	4 :40.00	---
Men	39.00	1 :17.00	1 :58.00	4 :20.00	7 :22.00

Au moins une limite doit être dépassée une fois.

Si la limite n'a pas été dépassée dans toutes les distances de course proposées, un départ dans toutes les disciplines est néanmoins possible. Les distances à courir lors de la compétition sont décidées par le comité technique (comité de sélection sur demande de DC).

Une sélection dans la deuxième discipline (Short-Track) est possible si un des temps limites définis pour celle-ci est approché (temps limite +5%). Dans ce cas le départ dans les deux disciplines sera possible, tout en gardant une priorité sur la discipline de prédilection.

5.2. Compétitions définies par la fédération

Toutes les compétitions officielles.

5.3. Période de sélection

Du 1 juin 2022 jusqu'au dimanche 11 décembre 2022.

Important : Ne seront étudiées que les demandes de sélection des athlètes s'étant acquittés de **toutes les formalités** (données dans Gamemanager). La responsabilité en incombe à l'athlète, la vérification au CD.

5.4. Demande de sélection

La demande de sélection doit être établie par le chef de discipline (CD) au plus tard le 11 décembre en concertation avec la fédération, sur la base des critères de sélection convenus. Si le nombre d'athlètes remplissant les critères de sélection est supérieur à celui des places disponibles, il appartient au CD de procéder à une priorisation en fonction des directives relatives à la performance.

La demande se fait selon le modèle (feuille Excel).

5.5. Comité de sélection

La décision de sélection définitive est prise par le **comité de sélection** de Swiss University Sports:

- Chef du sport d'élite Swiss University Sports (présidence, Simone Righenzi)
- Head of Delegation Swiss University Sports (Chris Böcklin)
- Vice-Présidente Swiss University Sports (Martina van Berkel)

La commission de sélection décide à la majorité des voix.

Une commission de recours est définie au sein du comité directeur de Swiss University Sports. Ses décisions sont définitives.

6. Aspects médicaux

À partir de leur sélection définitive, les athlètes participants sont soumis aux règles de l'AMA. Le site web www.sportintegrity.ch/fr fournit des informations complètes sur les droits et les obligations des athlètes ainsi que sur ceux de l'équipe d'encadrement (entraîneurs, coaches et physiothérapeutes).

Pour les athlètes ayant des chances avérées d'être médaillés ou diplômés, des dispositions particulières peuvent s'appliquer pour raisons médicales.

Le justificatif médical doit être fourni dès que la maladie ou la blessure survient. Le chef de discipline soumet simultanément à Swiss University Sports une proposition de compétitions alternatives ou de possibilités d'évaluation.

7. Communication

Après approbation par Swiss University Sports, le concept de sélection est publié individuellement sur le site web de Swiss University Sports, rubrique «Disciplines sportives», ainsi que par les fédérations. Le chef de discipline / la délégation s'assure que les athlètes et entraîneurs concernés ont vu, lu et pris connaissance du concept de sélection.

8. Autres dispositions

Les athlètes se manifestent au plus tard 4 mois avant la manifestation en tant que «probables» auprès de leur CD (jusqu'au 12 septembre 2022). Tous les probables seront saisis sur GAMEMANAGER par le CD (nom/prénom/adresse électronique). Les probables recevront un login personnel leur permettant de compléter leurs données individuelles.

Les probables pris en compte sur GAMEMANAGER donnent leur accord à participer au cas d'une sélection, et se sont engagés à suivre le programme de sélection proposé et à relever les éventuelles épreuves de préparation, tout comme toute activité en lien avec leur participation aux WUG.

Le rapport athlètes/officiels est fixé par la FISU. Ce n'est qu'au moment de la sélection que peut être défini le nombre d'officiels pouvant participer aux World University Games. Lors du choix définitif, l'accent doit être mis sur le meilleur encadrement possible pour les athlètes. En cas de doute, la décision revient au chef du sport d'élite et au directeur générale Swiss University Sports.

9. Responsabilités

Chef de discipline responsable : François Willen, francois.willen@swissiceskating.ch

Bienne, le 30.06.2022



François Willen, Chef de discipline Swiss University Sports et Chef du sport d'élite Swiss Ice Skating



Simone Righenzi, Chef du sport de performance Swiss University Sports